

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Tu  
**Autor:** J.S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184273>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

raide. Telle est l'éducation ridicule que reçoivent, en général, les personnes de ce rang. Dès leur enfance, toujours suivies, aidées, escortées, prévenues, elles n'apprennent jamais à faire usage de toutes leurs facultés dont la nature les a douées.

La manière dont on soignait alors les petits enfants à la cour est assez curieuse. Barbier disait, dans son journal : « La jeune princesse est à sa quatrième nourrice. J'ai appris, à cette occasion, que tout se fait par forme à la cour, en sorte que c'est un miracle d'élever un prince ou une princesse. La nourrice ne fait absolument que d'allaiter l'enfant. D'autres femmes sont préposées aux soins qu'il réclame. Il y a des heures fixées pour remuer l'enfant trois ou quatre fois dans la journée. S'il dort à ces heures-là, on le réveille ; si, après avoir été changé, il salit ses langes, il reste dans cette situation pendant deux ou trois heures ; si une épingle le pique, la nourrice ne doit pas l'ôter ; il faut aller chercher et attendre une autre femme. Pendant ce temps l'enfant crie et s'échauffe, en sorte que c'est une vraie misère que toutes ces cérémonies. »

Voici ce que dit le célèbre voyageur Durmont-d'Urville, commandant du navire sur lequel Charles X quitta la France en 1830 : « Le roi et le duc d'Angoulême m'interrogeaient sur mes différentes campagnes, mais surtout sur mon voyage de circumnavigation. Mon récit paraissait les intéresser vivement, et s'ils m'interrogeaient ce n'était que pour m'adresser des questions d'une étonnante naïveté prouvant qu'ils étaient dépourvus des notions les plus élémentaires sur les sciences et les voyages et aussi ignorants en ces matières que pouvaient l'être de vieux bourgeois du Marais ou de la rue la plus reculée de Paris.

L'obstacle le plus grand à une éducation sérieuse chez la noblesse était le genre de vie d'alors ; le mari vivait séparé de sa femme, les enfants de leurs parents. Les petits garçons étaient poudrés à blanc, avec une bourse, des boules, des rouleaux pompadés ; ils portaient l'épée, le chapeau sous le bras, un jabot et un habit à parements dorés. — Dès l'âge de 6 ans, la fillette était serrée dans un corps de baleine ; son vaste panier soutenait une robe couverte de guirlandes ; elle portait sur la tête un échafaudage de faux cheveux, de coussins et de noeuds, retenus par des épingle, le tout couronné de plumes et élevé à tel point que le menton paraissait être à mi-chemin des pieds. C'était une dame en miniature, sachant sourire, manier l'éventail et offrir le bras.

Les théories de Rousseau mirrent les enfants à la mode ; seulement au lieu de leur donner une éducation raisonnable, on se bornait à leur apprendre à faire des mots. — Faire germer des bons mots, des fadeurs, de petits vers dans un cerveau de 8 ans fut le triomphe de la culture mondaine.

Cependant, par suite du mouvement donné par les encyclopédistes, le beau sexe surtout se mit à cultiver les sciences plus sérieusement. En 1782, M<sup>e</sup> de Genlis écrivait : « Il y a cinq ans, je les avais laissées ne songeant qu'à leur parure, à l'arrangement de leurs soupers ; je les retrouve toutes savantes et beaux esprits. On voit des femmes assises dans un laboratoire ou parmi des équerres et des télescopes. Des sociétés se forment dans les salons pour suivre un cours de physique, de botanique, de chimie appliquée. A l'Académie des inscriptions, elles applaudissent des dissertations sur le bœuf Apis ou sur la comparaison des langues égyptienne, phénicienne et grecque. Plusieurs manient la lancette et même le scapelle et disséquent comme la jeune comtesse de Coigny. »

A. R.



#### Couennet et le dzudzo.

Lo pére Couennet étai on tot fin po soigni lè z'avelhiès quand bin l'avai l'air on pou taborniô, mà mau lâi sè fiâ ! Ma fai po on thêlo bin einvouâ, faillai vairè lo sin. Ti les z'ans dévessâi fabrequâ 'na masse dè bennès po cein que sè z'avelhiès dzetavont destra, et coumeint cognessâi cein assebin què « Notre Père, » jamé ne pésâi on essaim ; l'étai

adé quie ào bon momeint et quand on lo vayâi tourdzi son dzerret et sè promenâ avoué onna benna à la man, c'est que y'avâi on motset à 'na brantze. Adon s'approvisivè en torailleint ferme po cein que la founâire lâi gravavè d'êtrè pequâ, tegnâi d'n'a man la benna dézo la rappa d'avelhiès et dè l'autra sécosâi la brantse po dépedzi l'essaim, que tchesâi dedein ; lo portavè ào thêlo et tot étai de. N'avâi pas fauta dè férè tot lo boucan que font clliâo que lè laisson einvôlât, que sont d'obedzi dè preindrè dâi senaillès, dâi cassès, dâi z'arrojâo, dâi faulkx, dâi bernâ, que rollion dessus po lè férè reveni et la maiti dâo teimps le sont fotiés.

Po dâo mâ, l'avai prâo mâ, et l'allâvè lo veindrè decé, delé. On iadzo que l'en portavè 'na lottâ pè su France, fe arrêtâ à la frontière pè lè gabelou que lâi découvriront ti lè pots qu'êtint dein sa lotta, rappoo à la contrebeinda, et laisseront quie cé mâ ào redou dâo sélao, que totès lè motsés dâo Resou traciron po lo veni agottâ, que le lo cofiyiront bin tant que n'iavâi pequa moian de lo veindrè dè sorta, vu que l'étai garni dè caiës dè motsés. Adon Couennet vollie portâ plieinte et lo dzudzo dè per lè sè peinsâ : césique est onco on dâdou que faut eimbéguinâ on pou et lâi fe : « Vaidè-vo, l'ami, lè gabelou ont fê lâo dévâi, n'ia rein à deré, et ma fai l'est bin foteint por vo que clliâo tsancrè dè motsés ausson tant caiï su voutron mâ, asse bin po lè puni, vo baillo la permechon dè lè z'êerti pertot ique iô vo z'ein trovèrâi. » Couennet que vayessâi bin que l'autre sè fotâi dè li, ne fâ assemblant de rein et repond : « Vaî mâ vo foudrai avai la bontâ de mè bailli on écrit po cein, se dâi iadzo lè gendarmes lo mè gravâvon. » Lo dzudzo que risâi dézo sa mourtache dè cein que crayai que Couennet avai gobâ la pilula, lo lâi fâ tandique l'autre remettâ dâo papâi su sè pots, et quand l'eut fini, lo lâi baillé. Lo dzudzo étai prêt à pouffâ sein pi que Couennet sâi via, quand 'pa motse sè va posâ su son nâ. Couennet que taguenassivè ein atteindeint cein, la vâi, sè revirè et sein derè gâ ! t'administrè onna motchâ à cé pourro dzudzo, soi-disant po tiâ la motse, que vouaïque l'autre étai le quattro fai en l'ai et que lo sang piclliè frou d'âo nâ. Sè relâivé furieux et vâo férè eincosfrâ Couennet, mà césique l'ai montré l'écrit et tandique lo dzudzo soo son motchâo dè catsetta po sè panâ la frimousse, Couennet eïnfatâ lè brés dein lè cordjons dè sa lotta, et... lavi !

—♦—♦—♦—♦—♦—

Tu.

*Tu, toi* : notre langue n'a pas de mot qui soit à la fois plus doux et plus rude, plus attrayant et plus repoussant, plus aimable et plus insolent. A qui la faute ? Pourquoi avons-nous abandonné l'usage antique ? pourquoi, parlant à une seule personne, disons-nous tantôt *vous*, tantôt *toi* ? Les Grecs, les anciens Romains, aujourd'hui encore tout l'Orient, et avec eux la raison, emploient le singulier en s'adressant à un seul, le pluriel en s'adressant à plusieurs. Pourquoi donc disons-nous

autrement ? Eternelle histoire de l'orgueil humain qui corrompt les langues en même temps qu'il corrompt les coeurs. La flatterie des cours persuada au despote qu'il valait à lui seul autant que beaucoup d'autres hommes ; la servilité attribua la même prérogative aux grands dignitaires, et peu à peu, tout ce qui se distinguait de la foule revendiqua et reçut cet honneur. A la suite d'une latinité avilie, le français consacra l'usage de donner à une personne unique une appellation collective, et le *tu* franc et logique des Turcs, des Arabes, des Romains, etc., est devenu pour nous le *vous* cérémonieux et absurde.

Voyez aussi comme notre tutoiement est puni de sa déchéance. Que de caprices dans l'emploi que nous en faisons ! Que de comptes nous avons à lui demander. La nature nous porte à tutoyer les êtres qui nous entourent et qui vivent dans notre intimité, nos frères, nos sœurs, nos amis de collège, les animaux de la maison. La petite fille tutoie sa poupee, quand elle ne la gronde pas ; lorsqu'elle lui inflige une punition, elle l'appelle mademoiselle. Tout cela est au mieux.

Le tutoiement cesse quand l'affection est mêlée de respect ; un enfant dira de bonne heure *vous* aux personnes plus âgées ; faut-il l'empêcher d'en prendre l'habitude ? L'étiquette de l'ancien régime se serait récriée si l'on avait osé poser une telle question ; aujourd'hui l'éducation a changé au moins autant que la constitution de la famille ; le nombre des enfants à qui leurs père et mère permettent de les tutoyer est immense. La tendresse approuve et entretient cet usage ; la raison hésite et penche vers le blâme. Dans la familiarité quelque chose peut nuire au respect, tandis que le respect s'allie toujours bien à l'attachement ; il n'est pas bon que l'enfant parle à ses parents comme à ses camarades, et qu'il ait envers eux moins d'égards dans le langage qu'il n'en a envers les étrangers.

Un mari et une femme qui se sont épousés par convenance, ceux qui, en s'unissant, ont fait une spéculation ou obéi à des traditions de famille ou d'étiquette, ne se tutoient guère ; ils font bien : ils ne se connaissaient pas avant le mariage, ils ne se connaissent pas davantage après. Il est tout simple qu'ils se fassent la révérence quand ils se rencontrent, qu'ils s'appellent monsieur ou madame. Le cœur n'a été pour rien dans leur union : comment sauraient-ils parler entre eux le langage du cœur ? Ils laissent avec dédain le tutoiement aux petites gens qui se marient sans calcul, qui cherchent le bonheur dans l'affection, qui de deux existences n'en font qu'une, association la plus intime, la plus heureuse de celles qui soutiennent et embellissent la vie. Dans cette minorité qui se nomme aussi faussement que sottement le grand monde, le beau monde, le monde enfin, les époux se disent respectueusement *vous* ; dans la bourgeoisie, dans le peuple, ils se disent franchement et tendrement *toi* : à chacun ses mœurs. Mais quel ridicule dans les efforts que font beaucoup de maris et de femmes

pour concilier leurs sentiments avec leur vanité ! Seuls, ils se tutoient et se parlent avec toute l'effusion de leur tendresse ; survienne un témoin, les voilà qui se donnent du *vous* : c'est *plus comme il faut* ! Le mari ne dira jamais ma femme, la femme jamais mon mari ; en parlant l'un de l'autre, ils déclineront leur nom de famille, madame... monsieur... ; le bon ton l'exige. J. S.

Les journaux et les almanachs nous citent très fréquemment des traits d'intelligence d'animaux domestiques. Nous tenons à y ajouter celui-ci, qui nous est rapporté par un de nos abonnés de La Côte : « Par une froide nuit de janvier dernier, le charretier X. partit de M... avec un chargement de vin. En route, il s'endormit et tomba si malheureusement qu'une roue lui cassa la cuisse. L'attelage s'arrêta, et ce ne fut qu'à grand peine qu'il parvint à se dégager. Son chien avait examiné tout cela fort calmement ; mais quand son maître l'appela pour l'attirer auprès de lui afin de se réchauffer un peu en attendant quelque secours, l'animal s'éloigna à la course. Il revint à l'auberge d'où son maître était parti, aboya, fit mille caresses au garçon d'écurie, le tira par sa blouse et l'ennuya à tel point, que celui-ci, plus bête que le chien, le chassa à coups de fouet. Le pauvre animal retourna alors au lieu de l'accident, arracha le bonnet de fourrure de son maître et répartit comme l'éclair du côté de l'auberge, se glissa dans la chambre à boire, sauta sur une chaise, déposa le bonnet sur la table et se mit à hurler lamentablement. On le comprit enfin, et s'élançant vers la porte, il précéda ceux qui coururent au secours de son maître. »

Un Anglais s'arrêtait l'autre jour dans une petite auberge où il se fit servir deux œufs à la coque, un morceau de pain frais et deux décilitres de vin. Le moment de partir venu : « Combien vous dois-je Madame ? » — Trois francs, Monsieur. — Aoh ! les œufs sont donc bien rares dans votre village ?... — Non, Monsieur, ce ne sont pas les œufs qui sont rares ici, ce sont les Anglais.

Quelques journaux publiaient dernièrement une réclame ainsi conçue : « Contre l'envoi de 5 francs, l'on indiquera un moyen infaillible d'écrire sans encres, ni plume. S'adresser à \*\*\*.

Un de nos voisins, grand amateur d'inventions nouvelles, s'empressa d'envoyer cinq francs par mandat postal et reçut la réponse suivante :

« Ecrivez avec un crayon. »

Dimanche, dans l'après-midi, et pendant que les électeurs lausannois travaillaient à compléter la liste des dix cardinaux du Conseil communal, sortis si laborieusement de l'urne, un charmant concert